

Expertise de services publics

**MISSIONS D'AUDIT
ET D'ASSISTANCE
AUX COLLECTIVITES
SUR LES PLANS
TECHNIQUE,
ADMINISTRATIF,
JURIDIQUE ET
ECONOMIQUE**





PRESENTATION GENERALE

Depuis plus de 80 ans, le **Cabinet MERLIN** se voit confier par les Collectivités Locales, Villes, Syndicats de Communes, Communautés de Communes et d'Agglomération, la conception et la maîtrise d'œuvre de leurs travaux d'infrastructures dans les domaines des réseaux d'eau potable, eaux usées ou eaux pluviales, du traitement de ces eaux, des déchets ménagers et autres services publics.

Le Groupe MERLIN a acquis également des compétences élargies dans le domaine de l'audit technique juridique et financier et du contrôle de l'exploitation des services publics d'eau potable, d'assainissement et de gestion des déchets.

Il intervient ainsi, conjointement avec ESG Consult, filiale du Groupe MERLIN, qui lui apporte l'antériorité de ses références et ses expertises spécifiques dans les domaines juridiques et économiques sur des missions :

- d'**audit des services** avant une réorganisation ou un nouvel investissement, cet audit pouvant porter sur le service ; lui-même (qualité, disponibilité) ou sur son coût ;
- d'**assistance au maître d'ouvrage dans les procédures de renouvellement de contrat d'exploitation** (délégation de service public ou prestations de services), mais également dans la mise en place de régie publique ;
- de **contrôle des conditions d'exploitation des ouvrages** que la collectivité vient de réaliser, puis de mettre en gestion, le contrôle portant à la fois sur les aspects techniques, juridiques et financiers ;
- d'**assistance au maître d'ouvrage** sur la création d'un établissement public de coopération intercommunale de type syndicat de communes ou communauté de communes et **sur les transferts de compétences** vers ces établissements publics.

Devant l'évolution des besoins de ses Collectivités clientes, le Cabinet MERLIN assure en outre auprès d'elles des conseils administratifs, juridiques (constitution de Sociétés d'Economie Mixte par exemple) et financiers (modalités de récupération de la TVA sur les investissements, mise en place de financements, contrôle ou mis en place de la tarification de l'eau potable en fonction des charges de fonctionnement et d'investissement réalisées ou à venir).



PRINCIPALES PRESTATIONS EFFECTUEES DANS LE CADRE DES MISSIONS D'AUDIT ET D'ASSISTANCE AUX COLLECTIVITES SUR LES PLANS TECHNIQUE, ADMINISTRATIF, JURIDIQUE, ECONOMIQUE ET FINANCIER

1 - AUDIT D'UN CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

L'audit porte sur l'analyse des aspects suivants :

- Examen des clauses du contrats et de ses avenants au regard des évolutions de la réglementation en matière de délégation de service public et d'environnement ;
- Analyse des procédures comptables du délégataire ;
- Analyse des conditions d'exploitation des installations : analyse des moyens affectés au service, analyse des quantités et réactifs et d'énergie consommés, analyse de la gestion du renouvellement, analyse des prix de revient ;
- Evaluation de l'économie du contrat.

2 - CONTROLE DES CONDITIONS D'EXPLOITATION DES OUVRAGES ET SERVICES PUBLICS

Expertise des conditions techniques et financières de fonctionnement des installations et des services publics :

- Performances,
- Consommations énergétiques,
- Consommations de réactifs,
- Maintenance et renouvellement des équipements,
- Entretien des installations.



PRINCIPALES PRESTATIONS EFFECTUEES...

3 - MISE EN PLACE OU RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC OU DE PRESTATION DE SERVICE

Assistance à la collectivité pour l'analyse des différents modes d'exploitation envisageables

- Analyse des différents cadres réglementaires,
- Analyse en terme de responsabilité,
- Analyse en terme d'implications fiscales,
- Analyse en terme d'implications financières.

Assistance à la collectivité pour la passation ou le renouvellement d'un contrat de délégation de service public ou de prestation de service public

- Assistance au suivi de l'ensemble de la procédure,
- Rédaction du dossier de consultation des délégataires (ou prestataires) intégrant notamment un règlement de consultation et un projet de contrat;
- Analyse des offres remises par les candidats;
- Assistance à la négociation avec les candidats retenus (dans le cadre de la délégation de service public);
- Assistance à la rédaction des procès verbaux des réunions de négociations, du rapport de la commission et de son Président et des différentes délibérations.



PRINCIPALES PRESTATIONS EFFECTUEES...

4 - TRANSFERT DE COMPETENCES A UN ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Analyse de l'état de lieux

- Situation patrimoniale,
- Situation du personnel,
- Situation contractuelle,
- Situation comptable, financière et fiscale.

Modalités d'organisation et analyse des conséquences du transfert des compétences

- Transfert du patrimoine : élaboration des délibérations et procès verbaux de transfert,
- Transfert des contrats : élaboration des avenants et courriers,
- Transfert du personnel,
- Elaboration du budget de l'établissement public de coopération intercommunale à qui a été transférée la compétence.

Conséquences institutionnelles

- Vis à vis des collectivités qui ont transféré leurs compétences,
- Elaboration des statuts et du règlement intérieur de l'établissement public de coopération intercommunale à qui a été transférée la compétence.

Suivi juridique et financier des compétences transférées à l'établissement public de coopération intercommunale.